



Demande de changement de mode de garde

Par **daulphania**, le **13/12/2017 à 15:45**

Bonjour,
Mon compagnon souhaite demander la garde de ses filles car avec leur mère ça se passe pas bien entre elle et ses filles. Les filles ne veulent plus que l'on est ramène le dimanche soir, elles veulent rester avec nous.
Le problème c'est que mon compagnon pour des raisons professionnelles n'est pas là de la semaine.
Ma question est de savoir s'il peut demander la garde sachant qu'il est en couple et que moi j'ai des horaires fixes de bureau.
Dans l'attente d'une réponse, d'un avis.
Cdt

Par **cocotte1003**, le **13/12/2017 à 16:10**

Bonjour, avant toutes choses quel est l'âge des filles de votre compagnon ? La réponse sera différentes selon l'âge, cordialement

Par **daulphania**, le **14/12/2017 à 09:08**

Elles ont 7 et 11 ans. En plus de ça elle n'arrête pas de harceler mon compagnon environ 30 messages par jour pour rien dire en plus, il ne lui répond plus à force, il est about.

Par **cocotte1003**, le **14/12/2017 à 11:11**

Bonjour, les problèmes entre votre compagnon et son ex, ne concernent pas le juge qui lui ne

voit que l'intérêt des enfants. Aux vues de leur age, les filles sont trop jeunes pour être entendues par le juge. Il va vous falloir de solides arguments pour obtenir la résidence surtout si vous devez les changer d'école surtout si la mère s'en occupe correctement. N'oubliez pas que pour aller devant un juge, il vous faudra impérativement des preuves sérieuses c'est à dire pas des attestations d'amis, des parents de monsieur...., cordialement